

zenergie n°6

LE JOURNAL D'INFORMATION DU SICSEF



Cinq questions à Dominique Gaubert, Vice-Président du SICSEF



Quelles sont vos fonctions au sein du SICSEF ?

Le Comité syndical du SICSEF est composé de six membres élus, issus des trois communes sur lesquelles le SICSEF exécute le service de chauffe (chauffage et eau chaude).

Avec Yanick Paternotte, je représente les habitants de Sannois.

Quelle est l'actualité du Syndicat ?

Lors de mon arrivée en tant que Vice-Président au Comité syndical du SICSEF, la convention déléguant à la société Dalkia l'exécution du service de chauffe, arrivait à terme deux ans plus tard. Le renouvellement de cette délégation de service public est l'opportunité pour le SICSEF de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de développement. Il s'agit de profiter de cette occasion pour définir de nouvelles méthodes de travail.

Quelles sont les conséquences du renouvellement de la délégation de service public ?

Au regard de l'intérêt que constitue le service de chauffe et l'importance des charges que ce service incombe aux usagers, il me paraît essentiel que l'avenir du SICSEF soit envisagé de façon à garantir les meilleures conditions de

service tant en terme technique que financier.

Cet état de fait nous a décidés, au cours de la procédure de renouvellement, à prolonger la convention d'une année, afin de pouvoir analyser tous les aspects du service et ainsi définir un projet plus ambitieux. Après la mise au point d'un cahier des charges, une procédure de mise en concurrence a été mise en place, la future délégation devant débiter le 1^{er} juillet 2011.

Quel est le cahier des charges demandé aux entreprises dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public ?

Le projet que nous avons défini et que nous avons soumis aux entreprises candidates consiste à développer le service sous quatre axes : l'intégration d'énergie renouvelable dans la mixité énergétique de notre production ; l'optimisation des installations ; l'accompagnement des usagers souhaitant entrer dans une démarche de maîtrise énergétique et bien sûr, la maîtrise des coûts.

En conclusion, quels sont vos mots d'ordre pour le SICSEF ?

Pour mener à bien ces projets, j'ai souhaité que le Syndicat adopte une démarche proactive : être à l'écoute des usagers mais également contribuer à la conduite, au suivi et à l'évaluation des projets d'exploitation en effectuant un véritable travail de partenariat avec le délégataire. Avec le Président et l'ensemble des membres du bureau c'est la ligne de conduite dans laquelle nous souhaitons garder l'état d'esprit de ce Syndicat.

Le mot du Président

Jean-Marc Sallot



L'actualité en 2010 a été dense pour le SICSEF : mise en place d'échangeurs thermiques dans les sous-stations ; audit par thermographie infrarouge des ouvrages souterrains ; extension du périmètre du Syndicat.

L'année qui va bientôt commencer sera placée sous le signe d'un nouvel enjeu pour le SICSEF : l'instauration d'une nouvelle délégation de service public le 1^{er} juillet garantissant une qualité de service aux usagers du Syndicat, donc à vous. De plus, le SICSEF s'est défini un certain nombre d'objectifs.

Deux d'entre eux me tiennent tout particulièrement à cœur : intégrer le bois-énergie dans la mixité énergétique à hauteur de 55% minimum et optimiser la performance énergétique et environnementale du système. 2011 sera donc une année charnière, importante pour nous tous.

D'ici là, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Une réunion publique s'est tenue le 9 novembre à l'Espace Saint-Exupéry de Franconville. Elle était destinée à présenter les objectifs fixés par le SICSEF dans le cadre de la nouvelle délégation de service public qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2011. La procédure permettant au Président du SICSEF de choisir le futur exploitant est en cours. Des discussions sont menées avec les sociétés candidates afin d'affiner le projet et de garantir aux usagers les meilleures conditions de service. Le résultat de ces négociations, prévu pour le mois de mai, sera présenté lors d'une réunion publique courant juin.



Le projet du SICSEF est axé sur une délégation de service public de dix-huit ans en deux tranches : la première tranche de deux à six ans maximum permettant de réaliser les études et de valider la faisabilité du projet ; la seconde tranche de douze à seize ans au cours de laquelle le projet sera réalisé.

Les objectifs du SICSEF s'orientent autour de cinq axes principaux visant à améliorer les conditions techniques et financières du service et à optimiser les performances énergétique et environnementale du système.

1 - Intégration du bois-énergie dans la mixité énergétique à hauteur de 55% minimum :

Il s'agit du point fort envisagé par le Syndicat pour l'avenir du service. Les études réalisées montrent que la biomasse constitue la seule ressource utilisable sur le réseau. L'utilisation de la biomasse présente un certain nombre d'avantages :

- Avantages fiscaux : l'utilisation d'énergie renouvelable dans la production d'énergie à un minimum de 55% fait bénéficier aux utilisateurs d'un taux de TVA réduit à 5,5% sur l'achat de l'énergie ;

- Maîtrise des coûts : les prix du combustible biomasse ne sont pas soumis aux variations de prix de la même façon que les combustibles fossiles, ce qui limite fortement les écarts de tarifs ;

- Sécurisation de la ressource : les ressources forestières sont suffisamment abondantes dans notre secteur, de plus les matériaux servant comme combustibles sont intégralement constitués de déchets de l'exploitation forestières et de l'industrie du bois ;

- Préservation de l'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, utilisation d'une ressource locale.

2 - Assurer la qualité du service

- Garantir la continuité du service public par l'optimisation des installations nécessaires à son exécution et par la mise en œuvre d'une qualité de service en terme d'interventions et de communication ;

- Renforcer la transparence du service envers l'ensemble des usagers, des abonnés et du Syndicat, notamment en mettant en place un système d'informations exhaustives tout au long de la délégation ;

- Adapter les abonnements à l'évolution des besoins : réévaluation des puissances souscrites à l'entrée en vigueur de la délégation et tout au long de celle-ci, contrôle régulier du respect des obligations du délégataire.

3 - Maîtriser les facteurs économiques

- Garantie de la compétitivité du tarif de la chaleur vis-à-vis de tout autre mode de chauffage ;

Actualité du SICSEF

Au cours de la saison 2009/2010, plusieurs actions ont été menées par le Syndicat :

- *Remplacement des bouteilles de mélange par des échangeurs thermiques dans les sous-stations : chaque abonné est désormais libre de choisir son propre prestataire pour la gestion du réseau secondaire. Les échangeurs apportent une amélioration technique pour les installations des usagers, par la diminution de la pression de service qui sera calculée pour leurs propres besoins, ce qui causera moins de désagréments sur leurs installations secondaires. Le rendement du réseau primaire sera optimisé par une meilleure maîtrise des pertes, ce qui représente un bénéfice pour tous.*

- *Audit par thermographie infrarouge : cet audit a été réalisé par anticipation de la prochaine délégation dans laquelle il sera demandé à l'exploitant de traiter les zones dégradées des ouvrages souterrains. Cet audit constitue une première étape pour déterminer ces zones prioritaires.*

- *Modification des statuts du SICSEF : jusque-là, les compétences du SICSEF se limitaient au périmètre de la ZUP : Sannois-Ermont-Franconville. Afin de se laisser la possibilité de développer le réseau au maximum, le SICSEF a modifié ses statuts et élargi son périmètre sur l'intégralité du territoire des trois communes.*

- Maîtrise de l'évolution des coûts de la chaleur tout au long de la délégation, par l'utilisation de la biomasse ;
- Approvisionnement régulier de comptes de gros travaux permettant l'amortissement des investissements importants sur la durée de la délégation.

4 - Optimiser la performance énergétique du système sur les installations :

- Amélioration de la performance énergétique de toutes les installations par la mise en œuvre de techniques permettant l'optimisation du rendement global du service ;
- Traitement de l'ensemble des ouvrages souterrains de distribution par un audit et le renouvellement des zones présentant des dégradations substantielles ;
- Suivi d'indicateurs pertinents tels que les émissions de CO₂, le nombre de fuites et la quantité d'eau concernée...

Sur les consommations :

- Accompagnement des usagers et abonnés souhaitant mettre en place une démarche de maîtrise de l'énergie pour réduire les consommations de chaleur ;
- Développement du réseau à de nouveaux abonnés pour compenser les réductions de consommations sur le patrimoine.

5 - Optimiser la performance environnementale

- Mettre en place un réseau propre en limitant les impacts sur l'environnement :
 - Minimiser les pollutions atmosphériques ;
 - Limiter les rejets d'effluents dans les eaux et les sols ainsi que limiter la production de déchets ;
 - Minimiser les nuisances sonores induites par le fonctionnement de telles installations ;
 - Minimiser les nuisances visuelles que pourraient impliquer les installations.

Questions/Réponses

Lors de la Réunion publique, les questions ont essentiellement porté sur l'intégration de la biomasse dans la production de chaleur.

- Comment garantir une ressource en bois suffisante ?

Nos massifs forestiers sont largement suffisants pour subvenir aux besoins. De plus, le combustible sera intégralement constitué de déchets de l'industrie du bois. La fourniture du combustible sera totalement maîtrisée par l'exploitant qui connaît d'ores et déjà les filières de fourniture.

- Comment maîtriser le coût du combustible ?

Les coûts résultant des discussions engagées avec les sociétés candidates sont des engagements de leur part pour la durée de la délégation.

- Si la solution biomasse n'est pas réalisable, que se passe-t-il ?

Le projet d'établir une délégation en deux tranches a pour objectif de garantir la faisabilité de cette solution. Si l'exploitant montre son incapacité à mettre en œuvre le projet au cours de la première tranche, le SICSEF aura la possibilité de définir un autre projet afin de trouver une autre solution.

HELIOS, association d'usagers du SICSEF

Lors de la Réunion publique, l'association HELIOS, qui représente l'ensemble des usagers du SICSEF, a présenté les missions qui lui sont confiées. Monsieur Brivet, Vice-président a rappelé que cette association a été créée il y a une dizaine d'années afin d'établir un dialogue plus pertinent avec Dalkia. HELIOS défend les droits et intérêts des usagers du SICSEF face aux conditions de service fourni par l'exploitant mais également par le Syndicat.

L'association est également vouée à être consultée lors de Commissions officielles telles que la présentation des rapports annuels d'exploitation et de contrôle, afin d'émettre un avis intéressé sur la qualité du service. A l'avenir, l'association souhaiterait regrouper un plus grand nombre de résidences afin de pouvoir drainer le plus possible d'informations et obtenir de meilleures conditions de service par des échanges avec l'exploitant et le SICSEF.



L'adhésion à l'association n'implique aucune participation financière.

Renseignements : jyb.helios@orange.fr



Dominique Gaubert et Jean-Marc Sallot

Bilan de l'année de chauffage

Le 19 octobre dernier, Dalkia, exploitant du service de chauffage a présenté le bilan de l'année de chauffage devant le Comité syndical et l'association HELIOS. En parallèle, Sage Services Energie, chargé du contrôle de la bonne exécution du service a présenté l'analyse de l'activité de Dalkia pour la saison 2009-2010.

Etat des installations

L'ensemble des installations nécessaires à l'exécution du service est opérationnel. Les installations de cogénération ont été mises à l'arrêt sur les sites des Fossés Trepés et des Logis Verts. La remise de 6,4% sur la facture, qui permet de valoriser la vente de l'électricité produite par ces installations, a été maintenue jusqu'à la fin de la délégation.

Evolution des consommations

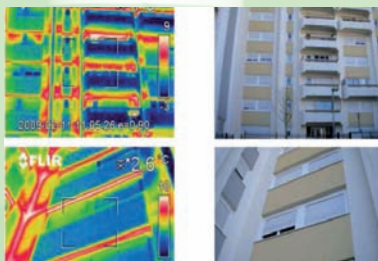
La consommation au logement a baissé de près de 3% cette année. Cette baisse est liée en partie à la douceur climatique (moins 2%) et aux efforts entrepris par les usagers pour maîtriser leur consommation. Au cours de la saison 2009-2010, la consommation au logement était en moyenne de 8,70 MWh contre 8,97 MWh pour la saison 2008-2009.

Evolution des tarifs

Après une forte hausse en 2008, le tarif de la chaleur a diminué de plus 10% en 2009. Ces écarts sont majoritairement dus aux variations importantes de prix des énergies fossiles.

La maîtrise des consommations d'énergie

Le SICSEF souhaite vous accompagner dans vos démarches de réduction de vos consommations de chaleur. Dans le contexte énergétique actuel, il est nécessaire d'adopter des comportements et de définir les moyens qui vous permettront de maîtriser au mieux l'utilisation de l'énergie.



Accompagnement du SICSEF

Au cours de l'année 2009, nous avons entrepris de réaliser l'audit par thermographie infrarouge de l'ensemble du patrimoine raccordé au réseau du SICSEF. Il en a résulté des fiches énergétiques par bâtiment que nous avons fait parvenir à l'ensemble des abonnés. Cet audit constitue une première étape pour l'analyse des anomalies sur lesquelles des actions peuvent être menées. Aujourd'hui, une chargée de mission est présente au sein du SICSEF pour répondre à vos questions et vous conseiller dans vos démarches.

L'intérêt de la démarche

L'intérêt d'engager une démarche de réduction des consommations de chaleur consiste à réduire les factures de chauffage. Dans le cadre de la future délégation, il sera possible d'adapter la puissance souscrite des abonnements aux besoins réels, ce qui aura automatiquement un effet positif sur le tarif de chauffage. Parallèlement, le SICSEF s'engage à développer le réseau vers de nouveaux abonnés de façon à compenser les réductions de consommations sur le patrimoine. Le raccordement de nouveaux abonnés permettra également de diminuer les charges de chauffage. Au-delà de l'intérêt économique qu'implique une telle démarche, ces actions entraîneront une valorisation des propriétés grâce à une meilleure performance énergétique globale.



Disponibilité d'aides financières

De nombreux organismes d'Etat proposent des aides financières et d'expertise pour toute démarche : diagnostic de performance énergétique ; travaux de rénovation du bâtiment. Le montant des aides dépend des actions que vous envisagez. Le rôle du SICSEF est d'étudier les aides sur lesquelles on peut compter selon le projet et les bénéfices que l'on peut en espérer.



Journal du SICSEF - Syndicat intercommunal de chauffage
Sannois - Ermont - Franconville
BP 90043 Franconville Cedex Cedex
Tél. : 01 39 32 66 70

Directeur de la publication : Jean-Marc Sallot
Comité de rédaction : SICSEF
Rédaction : Perrine Schinzel, Sophie Chergui
Protographies : Anthony Vivien
Conception - réalisation et impression :
www.stip-imprimerie

